



CONFEDERATION FRANCAISE DE L'ENCADREMENT CGC

## CFE-CGC Pétrole

59 à 63 rue du Rocher – 75008 PARIS

01 55 30 13 81 – petrole@cfecgc.fr

# BULLETIN D'ADHESION 2020

**A envoyer obligatoirement chaque année au syndicat rue du rocher**

Convention collective :  Pétrole  Négoce

Civilité :  Mme  M

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse du Domicile : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Date de naissance : ..... Téléphone : .....

Courriel : .....@.....

Groupe : ..... Statut Professionnel :

UES : .....  Ingénieur / Cadre

Société : .....  Technicien / Agent de Maîtrise

Etablissement : ..... Votre DS d'Etablissement : .....

Situation Professionnelle :  Salarié  Demandeur d'emploi  Retraité

SIRET :  APE :

Adresse professionnelle : .....  
.....

Date d'embauche : .....

**Responsabilités Syndicales exercées actuellement** (cocher la ou les cases correspondantes) :

Coordinateur  DS  DSC  CSE  RS-CSE  CSEC  RS-CSEC  CSSCT  RSS   
Comité Groupe  Comité Européen

**Mandats syndicaux autres** (Mutuelle, UD, UR, etc.) :

.....  
.....

### **RAPPEL :**

Les adhérents bénéficient de l'assistance juridique et judiciaire négociée par la CFE-CGC Pétrole auprès d'un cabinet d'avocats :

- des consultations d'avocats gratuites, aussi bien sur les questions de droit social que sur les questions de droit privé ;
- en cas de litige avec votre employeur, une étude et un diagnostic gratuits de votre dossier ;
- en cas d'action prud'homale, un tarif préférentiel. Dans certains cas, la CFE-CGC Pétrole pourra prendre en charge une partie des honoraires.

# MONTANT DES COTISATIONS 2020

Nous vous rappelons que la cotisation est due au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. L'assistance juridique n'est accessible qu'aux adhérents ayant réglé leur cotisation annuelle au jour de leur demande.

Trois modes de paiement de la cotisation annuelle (cocher la case de votre choix). Pour la première adhésion, le tarif primo-adhérent est égal à la moitié de la cotisation annuelle.

Je choisis de payer par prélèvements automatiques en quatre fois au 1<sup>er</sup> mars, 1<sup>er</sup> juin, 1<sup>er</sup> septembre et 1<sup>er</sup> décembre au quart du montant indiqué ci-dessous. La cotisation est due annuellement.

Pour celles et ceux qui choisissent le prélèvement pour la première fois, merci de joindre les deux parties de l'autorisation de prélèvement dûment complétées et signées ainsi qu'un IBAN.

Pour celles et ceux qui renouvellent leur prélèvement, sans avis de votre part au 15 février, votre dossier sera reconduit à l'identique. **Il est toutefois impératif de renvoyer ce bulletin d'adhésion complété, merci.**

Je choisis de payer la totalité par chèque libellé à l'ordre de la CFE-CGC Pétrole pour le montant indiqué ci-dessous.

Je choisis de payer par virement sur le compte CFE-CGC Pétrole pour le montant indiqué ci-dessous. Dans ce cas, merci d'appeler notre assistante administrative pour obtenir nos coordonnées bancaires.

**Je retourne mon bulletin d'adhésion et les moyens de paiement à :**  
CFE-CGC Pétrole – 59 à 63 rue du Rocher – 75008 PARIS

Situation professionnelle	Salaire brut annuel	Cotisation annuelle	Primo - adhérent
<b>Salarié</b>	Expatriés ne payant pas leurs impôts en France	140 €	70 €
	Brut annuel jusqu'à 35 000 €	140 €	70 €
	De 35 001 à 55 000 €	152 €	76 €
	De 55 001 à 75 000 €	188 €	94 €
	De 75 001 à 95 000 €	224 €	112 €
	Supérieur à 95 001 €	284 €	142 €
<b>Retraité ou demandeur d'emploi</b>	Technicien / Agent de Maîtrise	120 €	60 €
	Cadre	152 €	76 €

**Montant à payer : €**

Pour les salariés, le montant à prendre en compte est le cumul annuel des salaires bruts figurant sur le bulletin de paie du mois de décembre (toutes primes comprises).

Nous vous rappelons que **66%** du montant de votre cotisation syndicale vient en déduction du montant de votre impôt, sauf si vous êtes en frais réel, auquel cas vous déduisez la totalité de votre cotisation de vos revenus imposables.

A : ..... le : ..... Signature : .....

*Votre adhésion sera traitée en toute confidentialité.*

*Selon la loi 78-17 du 17 janvier 1978 « Informatique et Liberté », qui me garantit un droit d'accès et rectification pour les données me concernant, je donne mon accord exprès pour le traitement des informations ci-dessus sur ordinateur.*

*Les données personnelles que nous pourrions être amenés à recueillir sont exclusivement destinées à la CFE-CGC pour vous permettre de profiter de nos services. Aucune information personnelle vous concernant ne sera cédée à des tiers ou utilisée à des fins non prévues. Conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles que nous pourrions être amenés à recueillir (Art. 34 de la loi "Informatique et Libertés").*

Je refuse que le Syndicat Pétrole m'envoie des mails sur mon adresse personnelle ou professionnelle.

